



## FORMATION CONTINUE 2025

# DROIT DES SOCIÉTÉS/DROIT FISCAL

## ASPECTS JURIDIQUES ET FISCAUX DES RESTRUCTURATIONS ET TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES

### **Bernard PLAGNET**

Professeur émérite

Université de Toulouse Capitole Spécialisé en droit fiscal

### **Laurent GROSCLAUDE**

Enseignant-Chercheur

Université de Toulouse Capitole Spécialisé en droit des sociétés

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de conseiller utilement leurs clients des opérations de restructuration / transmission tant sur le volet juridique que sur le volet fiscal.

Cette formation :

- Vise à faire le point sur les nouveautés juridiques et fiscales en matière de restructuration et transmission d'entreprise ;
- Vise à permettre de maîtriser la structuration et les montages relatifs aux pactes Dutreil ;
- Offre un angle de vue fiscal et juridique sur les opérations de fusions et acquisitions ;
- Détaille les principaux points d'attention en matière de LBO.

**Pré requis :** Être avocat.

## **Programme :**

### **I - Vendredi matin : Les rachats d'entreprise / les opérations de LBO**

#### **A - Points d'attention juridiques**

- Dernières jurisprudences sur les management fees
- Remontées de dividendes excessives
- Conventions de trésorerie
- Etat du droit positif sur les clauses de bas leaver
- Le risque d'application de l'article L. 225-216

#### **B - Volet fiscal**

- Les avantages de la « holding à la française »
- La légitimité du montage
- La « maximisation » des avantages fiscaux, : la constitution d'un groupe d'intégration fiscale / l'amendement Charasse
- La limitation de la déductibilité fiscale des charges financières
- « Gestion » du déficit fiscal de la holding de reprise

### **II - Vendredi après-midi : Les fusions de sociétés et opérations assimilées**

#### **A - Quelques aspects juridiques**

- Sort des contrats et particularisme des contrats publics
- Conditions de la délibération
- Nouveautés apportées par l'ordonnance du 24 mai 2023 sur les fusions

#### **B - Régime fiscal**

- Le régime des fusions
- Les apports partiels d'actif
- Les scissions
- Fusions sans échange de titres

### **III - Samedi matin : Les transmissions d'entreprises**

#### **A - Mutations à titre onéreux**

- Jurisprudence en matière de GAP
- Due diligence et évolution des règles de conformité
- Le régime des plus-values
- Les droits d'enregistrement

#### **B - Transmissions à titre gratuit**

- Les pactes Dutreil
- Les mesures spécifiques pour les successions
- Les mesures spécifiques aux donations
- Le paiement des droits de mutation à titre gratuit

## **Moyens pédagogiques :**

Conférence avec échanges interactifs.

Support au format ppt/pdf sera envoyé aux participants avant la formation. Ce support sera le cas échéant actualisé après la formation.

**Modalités d'évaluation de la formation :**

Quizz d'atteinte des objectifs adressé à l'issue de la formation.  
Enquête de satisfaction de la formation.

**Niveau de la formation :** 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

**Présence des apprenants :**

*Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation.*

*Cette formation faisant partie de la convention de financement 2025 signée entre le FIF PL et l'EFA, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.*

***Inscriptions*** possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Date de création : 13/01/2025

Mise à jour : 13/01/2025